

Erdim ÖZTOKAT

Université d'Istanbul

APPARITION DE LA NOTION D'ÉNONCIATION EN LINGUISTIQUE

Dans cet article, je me propose de passer en revue la dichotomie saussurienne langue / parole et la rapprocher des oppositions faites par Hjelmslev, Chomsky et Martinet. Par la suite, je vais essayer d'apporter des précisions sur la théorie d'énonciation telle qu'elle est envisagée par Benveniste.

L'une des dichotomies saussuriennes les plus importantes est celle établie entre *langue et parole*. Dans le langage, il faut distinguer un côté individuel et un côté social qui sont inconcevables l'un sans l'autre. L'étude du langage doit donc comporter deux parties : «l'une essentielle, a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu» et l'autre «secondaire, a pour objet la partie individuelle du langage, c'est-à-dire la parole»¹.

Séparer la langue de la parole, veut dire séparer; «1°ce qui est social de ce qui est individuel; 2°ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel»².

La parole n'a rien de collectif; ses manifestations sont individuelles et momentanées. Dans la parole il convient de distinguer : «1°les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle; 2°le mécanisme psycho-physique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons»³.

1 F. de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1976, p. 37.

2 Saussure, p. 30.

3 Saussure, p. 31.

Par contre, la langue «n'est pas une fonction du sujet parlant»⁴. L'individu l'enregistre passivement : elle est à la fois «un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus»⁵. Parmi les faits hétéroclites du langage, la langue constitue un objet bien défini, délimité et de nature homogène. Finalement on peut comparer la langue à «une symphonie dont la réalité est indépendante de la manière dont on l'exécute; les fautes que peuvent commettre les musiciens qui la jouent ne compromettent nullement cette réalité»⁶. Comme le langage constitue un tout global, hétérogène et inconnaissable «il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage»⁷. La parole ne fait que concrétiser le système de la langue. Il faut donc «attribuer à la langue la première place dans l'étude du langage»⁸. Il convient donc de distinguer entre «la linguistique proprement dite, celle dont la langue est l'unique objet» et «une linguistique de la parole» en s'efforçant de «ne jamais effacer les limites qui séparent les deux domaines»⁹.

Reprenant la dichotomie saussurienne langue/ parole, Hjelmslev fait les remarques suivantes¹⁰: le terme langue peut être considéré dans le CLG selon trois acceptions différentes :

«1) comme une *forme pure*, définie indépendamment de sa réalisation et de sa manifestation matérielle;

2) comme une *forme matérielle*, définie par une réalisation sociale donnée mais indépendamment encore du détail de la manifestation;

3) comme un simple *ensemble d'habitudes* adoptées dans une société donnée et définies par les manifestations observées». Ces trois acceptions sont appelées respectivement par Hjelmslev :

4 Saussure, p. 30.

5 Saussure, p. 25.

6 Saussure, p. 36.

7 Saussure, p. 25.

8 Saussure, p. 27.

9 Saussure, pp. 38-39.

10 L. HJELMSLEV, *Essais linguistiques*, Paris, Minuit, 1971, pp. 78-90.

- 1) *schéma*, langue forme pure
- 2) *norme*, langue forme matérielle
- 3) *usage*, ensemble d'habitudes.

Selon Hjelmslev, c'est la première acception du terme langue c'est-à-dire *schéma* «mécanisme interne, réseau de rapports syntagmatiques et paradigmatiques de la langue» qui prédomine dans la conception de Saussure. Quant à l'autre terme de la dichotomie, la *parole*, elle se distingue de la langue par trois qualités : elle est.

- 1) une *exécution* non une *institution*
- 2) *individuelle* non *sociale*
- 3) *libre* non *figée*

Hjelmslev propose de substituer la distinction *schéma / usage* à celle établie par Saussure entre *langue / parole* et précise que «l'usage de la langue manifeste le schéma de la langue»¹¹.

Toujours selon Hjelmslev, on peut faire une autre distinction entre *système / procès* qui constituent les deux axes du langage. «Ce qui est immédiatement observable n'est pas un *système* mais un *procès* ou comme il est utile de dire quand il s'agit des langues un *texte*. Le procès donc, dans le cas des langues, le texte est l'objet que nous devons analyser»¹².

Pour sa part, Chomsky¹³ fait une distinction entre la *compétence* et la *performance*. La *compétence* est la connaissance que le locuteur a de sa langue maternelle et la *performance*, l'emploi effectif de la langue dans des situations concrètes. Le locuteur-auditeur qui utilise la langue applique en une performance effective sa connaissance de la langue : il met en usage le système sous-jacent de règles dans sa performance. Cette distinction s'apparente à la distinction saussurienne mais Chomsky rejette la conception de la langue réduite à un inventaire systé-

11 L. HJELMSLEV, *Prologomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit, 1968, p. 111.

12 Hjelmslev, *Prologomènes*, p. 187.

13 N. CHOMSKY, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Seuil, 1971, pp. 12-14.

matique d'éléments et adopte une conception humboldtienne qui fait de la compétence sous-jacente un système de processus génératifs.

Martinet rejette l'opposition langue / parole. Il n'y a pas la langue et la parole; il y a la parole et puis il y a les «éléments qui dans la parole ont une pertinence pour la langue en cause»¹⁴. Selon lui, cette dichotomie est certes utile mais elle risque de faire croire que la parole possède une organisation particulière indépendante de celle de la langue. Or en réalité la parole ne sert qu'à concrétiser l'organisation de la langue. La langue se manifeste sous forme de discours ou d'actes de parole. On peut donc exprimer cette dichotomie en termes de *code / message*. Le code est «l'organisation qui permet la rédaction du message et ce à quoi on confronte chaque élément d'un message pour en dégager le sens»¹⁵.

Pour Benveniste, le langage qui est «une capacité de tout dire»¹⁶, est d'une part, «un fait physique : il emprunte le truchement de l'appareil vocal pour se produire, de l'appareil auditif pour être perçu». D'autre part, «il est une structure immatérielle; communication de signifiés remplaçant les événements ou les expériences par leur «évocation». On peut dire que «le symbole linguistique est médiatisant. Il organise la pensée et il se réalise en une forme spécifique, il rend l'expérience intérieure d'un sujet accessible à l'autre dans une expression articulée et représentative»¹⁷. Le linguiste estime «qu'il ne pourrait exister de pensée sans langage» et que la connaissance du monde qui nous entoure «se trouve déterminée par l'expression qu'elle reçoit». On peut dire que «le langage *re-produit* la réalité», mais en la soumettant «à son organisation propre». Tout acte de discours a une fonction double : «pour le locuteur il représente la réalité : pour l'audi-

14 A. MARTINET, *Fonction et dynamique des langues*, Paris, A. Colin, 1989, p. 21.

15 A. MARTINET, *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin, 1980, p. 25.

16 E. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1, Paris, Gallimard, 1966, p. 62.

17 Benveniste, Tome 1, p. 28.

teur il recrée la réalité»¹⁸. Le langage est pour l'homme «un moyen, en fait le seul moyen d'atteindre l'autre homme, de lui transmettre et de recevoir de lui un message. Par conséquent le langage pose et suppose l'autre»¹⁹.

Benveniste envisage la dichotomie saussurienne par les termes *langue / discours*. Il y a d'un côté «la langue comme système de signes» et de l'autre «la langue comme instrument de communication dont l'expression est le discours»²⁰. La langue est «une structure socialisée que la parole asservit à des fins individuelles et intersubjectives»²¹. La langue est commune à tous, tandis que le discours est l'univers de la subjectivité, à la fois porteur d'un message et instrument d'action. Le discours «est le langage mis en action»²².

Benveniste insiste sur le rôle du sujet parlant qui «s'approprie la langue entière en se désignant comme *je*»²³ et aboutit à une autre distinction entre *énonciation* et *énoncé* (phrases ou discours résultant de l'énonciation). On peut considérer la production linguistique :

1) comme une suite de phrases, identifiées sans référence à telle apparition particulière de ces phrases;

2) comme un acte au cours duquel ces phrases s'actualisent, assumées par un locuteur particulier, dans des conditions spatiales et temporelles précises.

Telle est l'opposition entre «*l'énoncé* et la situation du discours appelée *énonciation*». Mais en fait l'énonciation a un sens plus étroit : on ne tient pas compte du phénomène physique, émission et réception, mais des «éléments appartenant au code de la langue et dont pourtant le sens dépend des facteurs qui varient d'une énonciation à l'autre : *je, ici, maintenant*». Ce que

18 Benveniste, Tome 1, p. 25.

19 E. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, Tome 2, Paris, Gallimard, 1974, p. 91.

20 Benveniste, Tome 1, p. 130.

21 Benveniste, Tome 1, p. 78.

22 Benveniste, Tome 1, p. 258.

23 Benveniste, Tome 1, p. 262.

le linguiste doit retenir c'est «l'empreinte du procès d'énonciation dans l'énoncé»²⁴.

Pour mieux éclairer cette opposition, on peut citer la métaphore suivante : «Dans la fabrication des objets il ne faut pas confondre 1) la production 2) le produit 3) son utilisation 4) le(s) producteur (s) 5) le (s) utilisateur (s). De même à propos du langage il convient de distinguer 1) l'acte par lequel on produit un énoncé 2) l'énoncé lui-même, 3) l'acte par lequel on le comprend, mais aussi 4) l'énonciateur qui le produit enfin 5) le ou les destinataires qui les comprennent»²⁵.

Avant l'énonciation on peut dire que la langue n'est que virtuelle. Elle ne s'actualise que par l'énonciation qui est «un procès d'appropriation», la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation». L'individu «mobilise la langue pour son propre compte». L'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours». Il faut préciser que c'est l'énonciation, c'est-à-dire «l'acte même de produire un énoncé» en non «de texte de l'énoncé»²⁶ qui constitue l'objet d'étude.

Le langage comporte un ensemble de signes *vides* non référentiels par rapport à la réalité, toujours disponibles, et qui deviennent *pleins* dès qu'un locuteur les assume dans chaque instance de son discours. Ces signes ont pour rôle la conversion du langage en en discours²⁷.

Quand l'individu se l'approprie, le langage se tourne en instances de discours, caractérisés par un système de références internes dont la clef est *je* ²⁸.

La caractéristique des personnes *je* et *tu* est «leur unicité spécifique : le *je* qui énonce, le *tu* auquel on s'adresse sont chaque fois uniques. Mais *il* peut être une infinité de sujets ou aucun (impersonnel) *non-personne*». Une autre caractéristique est que

24 O. DUCROT-T. TODOROV, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1978, pp. 405-406.

25 C. BAYLON-P. FABRE, *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan, 1990, p. 167.

26 Benveniste, Tome 2, pp. 80-82.

27 Benveniste, Tome 1, p. 254.

28 Benveniste, Tome 1, p. 255.

«*je* et *tu* sont inversibles; celui que je définis par *tu* peut s'inverser en *je* et *je* devient un *tu* »²⁹. La polarité ou la reciprocité de personnes est la condition fondamentale dans l'exercice du langage.

Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours. Dans chaque instance de discours *je* et *tu* se réfèrent à la réalité du discours, n'ont «d'existence linguistique que dans l'acte de parole qui les profèrent»³⁰. Ils se distinguent des autres désignations que la langue articule; «ils ne renvoient ni à un concept, ni à un individu. Il est impossible de trouver un concept *je* englobant tous les *je* qui s'énoncent à tout instant. Le *je* ne dénomme aucune entité lexicale» et «ne se réfère à aucun individu particulier»³¹.

Des linguistes comme Bally, Jakobson et Benveniste ont mis en relief une classe d'unités de la langue qui se définissent par leurs propriétés fonctionnelles dans le discours : *déictiques, embrayeurs (shifters) ou élément indiciels*. Ces unités dont le référent n'est pas définitif et immuable renvoient à l'instance du discours où ils sont produits et constituent dans l'énoncé des points d'émergence du sujet d'énonciation.

L'élaboration de ce concept d'énonciation est sans doute la tentative la plus importante pour dépasser les limites de la linguistique de la langue, une linguistique enfermée dans l'étude du système. On peut donc considérer l'énonciation comme un maillon entre la langue et la parole, un moyen de combler le vide ouvert par la coupure saussurienne³².

Je voudrais terminer avec une citation de Benveniste : «C'est un homme parlant que nous trouvons dans le monde, un homme parlant à un autre homme et le langage enseigne la définition même de l'homme»³³.

E. ÖZTOKAT

29 Benveniste, Tome 1, p. 230.

30 Benveniste, Tome 1, p. 252.

31 Benveniste, Tome 1, p. 261.

32 MALDIDIER, NORMAND, ROBIN, «Discours et idéologie : quelques bases pour une recherche», *Langue Française*, 15, 1972, pp. 119-122.

33 Benveniste, Tome 1, p. 259.